

1. NIVEAUX DE JEU ET SERIES DE CLASSEMENT

Chaque joueur peut être classé dans chacune des disciplines qu'il pratique. Il se voit alors affecté à l'un des quatre (4) niveaux de jeu et de ses séries:

Niveaux	National			Régional			Départemental			Promotion		
Séries	N1	N2	N3	R4	R5	R6	D7	D8	D9	P1	P2	P3
Pts Seuils	2000	1000	600	300	128	64	32	16	8	4	2	0,0001

2. STADE ATTEINT DANS LE TABLEAU DE LA COMPETITION : INDICE I

2.1. Élimination directe

stade	Vainqueur	Finaliste	1/2 F	1/4 F	1/8 F	1/16 F	1/32 F	1/64 F	1/128 F	1/256 F	participation (0 victoire) 0,0001pt
rang	1	2	3/4	5/8	9/16	17/32	33/64	65/128	
Indice I	1	0,83	0,67	0,5	0,33	0,28	0,22	0,19	0,15	0,1	

2.2. Autres formats

- Ronde Suisse : On appliquera une clé de répartition en fonction du rang final et du nombre de joueur.
- Petite finale ou match de classement : Même principe
- Qualifications : On applique les indices en continuité de ceux du tableau final

2.3. Poule + Élimination directe

Les joueurs non sortants de poule se voient appliquer les indices en continuité de ceux du tableau final (ex: sortants en 1/8, non sortants en 1/16, 1/32 selon leur rang dans la poule)

2.4. Poule unique

Seules les poules uniques de 4 et 5 joueurs seront prises en compte pour le CPPH selon le RGC

2.4.1. Valeurs de l'indice I dans une poule de 4

Stade	1er	2ème	3ème	4ème
Indice	1	0,67	0,33	0,15 si au moins 1 victoire 0,0001 si 0 victoire

2.4.2. Valeurs de l'indice I dans une poule de 5

Stade	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Indice	1	0,75	0,50	0,33	0,15 si au moins 1 victoire 0,0001 si 0 victoire

* Dans tous les cas de figure un joueur n'ayant aucune victoire se verra attribuer 0,0001 pt

3. RESULTAT PRIS EN COMPTE : M

3.1. Nombre de résultat pris en compte

Le nombre de résultat est fixé à huit (8) pour la saison 2015/2016

- 3.1.1. Seuil minimal de prise en compte des résultats
Ce seuil minimum est fixé à trois (3) résultats

3.2. Insuffisance de résultat

S'il n'y a assez de résultats par rapport aux M événements nécessaires, le nombre de points du joueur est ajusté en ajoutant le résultat du calcul suivant :

- 1 événement manquant on ajoute la moyenne des 7 présents * 0.80
- 2 événements manquants on ajoute la moyenne des 6 présents * 1.40
- 3 événements manquants on ajoute la moyenne des 5 présents * 1.80
- 4 ou 5 événements manquants on ajoute la moyenne des 4 ou 3 présents * 2.00
- Moins de trois résultats, le joueur est reclassé dans son dernier meilleur niveau.

4. SPECIFICITE DE LA DESCENTE : EXEMPLE

Meilleure catégorie de classement = RE Seuil 300
0 à 60 mois → RE Seuil 128 min
61 à 120 mois → RE Seuil 64 min
121 mois à 180 mois → DE seuil 32 min etc.

5. BAREME DU TABLEAU : B

5.1. Niveau de l'instance organisatrice (instance pilote) : Tn

- pour une compétition de niveau Fédéral : 2000
- pour une compétition de niveau Régional : 2000
- pour une compétition de niveau Départemental : 2000
- pour une compétition de niveau Club : 1600

5.2. Type de compétition : Tc

- pour un Championnat organisé par une instance Nationale (FFBaD) : 1
- pour un Championnat organisé par une instance Régionale (Ligue) : 1,3
- pour un Championnat organisé par une instance Départementale (Comité) : 1,5
- pour un Circuit Adulte : 0,90
- pour un Trophée organisé par une instance Nationale (FFBaD) : 1
- pour un Trophée organisé par une instance Régionale (Ligue) : 0,70
- pour un Trophée organisé par une instance Départementale (Comité) : 0,70
- pour un Tournoi Individuel : 1

5.3. Nombre de joueurs inscrits pris en compte : Ratio R

R étant le ratio entre la moyenne des n participants de la compétition et la moyenne des N meilleurs français. Ce ratio est pondéré avec $n/N = \text{les 8 meilleurs inscrits} + 30\% \text{ des autres participants}$
Pour les doubles $n/N = \text{les 16 meilleurs inscrits (soit 8 paires)} + 30\% \text{ des autres participants}$

6. CALCUL DES POINTS ATTRIBUES EN COMPETITION PAR EQUIPE (EX : INTERCLUBS) : Pe

$Pe = (\text{seuil adverse} / K) + (\text{point adverse} - \text{seuil adverse}) / K * 2.$

- pour une compétition par équipe de niveau d'organisation Nationale K = 6
- pour une compétition par équipe de niveau d'organisation Régionale K = 5,5
- pour une compétition par équipe de niveau d'organisation Départementale K = 5
- pour une compétition par équipe de niveau d'organisation locale (Club) K = 6

« point adverse » indiqué ci-dessus est la moyenne de l'équipe en cas de double.

Le seuil indiqué ci-dessus est évalué selon la Cote FFBaD, moyenne de seuil en cas de double.

7. CALCUL DES PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES : COEFFICIENT E

Si un licencié obtient, dans un tableau, un nombre de points supérieur à E fois sa moyenne, ses points sont ramenés à E fois sa moyenne. E est un paramètre dont la valeur initiale est fixée à 2. Dès que ce résultat redevient égal ou inférieur à E fois la moyenne du joueur, il est rétabli dans sa valeur initiale.

8. CALCUL DES PROMOBAD

Le mode de calcul de l'ensemble des compétitions de type promoBaD est sur le modèle des compétitions par équipe ; Cependant, la valeur de Pe est de 0,8.

9. CALCUL DES COMPETITIONS INTERNATIONALES

Les Compétitions Internationales sont hiérarchisées selon un Grade (lettre) et un Barème **B**, celui-ci étant multiplié par l'indice **I** pour attribuer les points aux joueurs. $Pi = I \times B.$